JOURNAL

Hebdomadaire de la Diete

Par Mr. de V.

Nr. IV.

Novembre 1788.

Dimanche. 30.

Séance du Lundi 24.

LE travail de la Commiſſion de guerre, n'a porté que ſur des objets peu importants, & ce que cette Seance a eu de plus intereſſant, a eté un diſcours du Grand Maitre d'Artillerie, Potocki, citoyen vertueux & dont la vie entiere n'a eté qu'une ſuite d'actions patriotiques, mais qui dans ce moment ne paroiſſoit pas à la nation, entrer aſſes dans le juſte reſſentiment qu'Elle fait éclatter, des injures que depuis ſi long-temps Elle reçoit de la Ruſſie.

Dis-

Discours du Grand Maitre d'Artillerie, Potocki.

Le ſort des peuples libres, eſt de paſſer de l'excès du decouragement à l'excès de la ſecurité; & lors qu'ils ont ſongé à ſe défendre, ils ſe croient déja en état de défence. Quelque fois ils mettent la même légéreté dans les jugements qu'ils portent ſur les citoyens; placer leur confiance, ſoupçoner, accuſer, abſoudre, ne ſont pas toujours chez eux le fruit d'une aſſés mure délibération.

Je connois ces fautes de la liberté, & pourtant je l'aime plus que ma vie; car il eſt en elle des biens & des délices ignorés des peuples eſclaves. Aimant la liberté, je dois aimer auſſi cette patrie où je ſuis né libre: aimant ma patrie, je dois auſſi lui dire les choſes que je crois vraies, lors même qu'elles paroiſſent déplaiſantes ou coupables.

Je ne parlerai point comme celui qui s'éveille après un long ſomeil; car depuis le commencement de ma vie civile, j'ai toujours ſenti ce que je ſens encore, j'ai toujours parlé comme je vais parler aujourd'hui. J'en appele au témoignage de ceux avec qui j'ai vecu: ils ſavent ſi j'ai paſſé un ſeul jour ſans penſer à ſervir mon pays; ils ſavent auſſi ſi jamais j'ai ſongé à ſervir un autre pays que le mien.

J'en atteſte enfin cette chambre de nos Etats aſſemblés, & ce Trône aux pieds du quel j'ai porté quelque fois des vérités hardies, & des Tributs patriotiques.

Lors-

Lorſque parlant pour les intérêts de la République, je paroiſſois contraire à Votre Majesté, j'aurois été prêt à verſer mon ſang pour défendre ſa perſonne ſacrée, ou les prérogatives de ſon Trône: mais jamais on ne m'a vu ceder aux impulſions de la malveillance ou de l'intérêt particulier.

Il y a long-temps que j'ai ſenti & que j'ai dit, qu'un peuple libre doit toujours eſperer en lui même, tant qu'il lui reſte des bras, tant qu'il lui reſte de ce métal dont il ſabrique le ſoc de ſa charrue, & la lame de ſes ſabres. Un peuple libre pour rester libre, n'a qu'a le vouloir.

Le plus grand écrivain de notre ſiecle a dit: Si vous faites en ſorte qu'un Polonois ne puiſſe jamais devenir un Ruſſe ni un Allemand, je vous répons que les Ruſſes ni les Allemands ne ſubjugueront jamais la Pologne.'

Plein de cette vérité, je prens ici devant Dieu, devant le Trône de Votre Majeſté, & devant la nation entiere, l'engagement ſacré de ne jamais ſervir aucun Monarque, de n'être jamais leur ſujet. Et ſi le ſort cruel ou peut-être les crimes de notre République, venoient à l'entrainer à ſa perte; ſi j'étois aſſez malheureux pour ne point m'enterrer dans ſa tombe, & ne pas rougir de mon ſang la terre où je ſuis né, alors je jure de l'abandonner; de ſaire paſſer les mers à mes neuf enfants, pour qu'ils puiſſent respirer un air libre & cacher dans les ſorêts d'un autre hémiſphère, la honte du nom Polonois.

J'ai déjà une fois abandonné la demeure de mes péres, pour aller habiter l'Ukraine contrée plus ſauvage, mais que le ſort avoit conſervé à la Pologne & à la liberté. Je ſaurai renoncer à tout, & non pas à la liberté.

Sire, c'eſt ainſi que je penſe, & c'eſt ainſi ſans doute que penſent les repréſentans de la nation, & la nation elle même.

Seroit-il donc poſſible que cette nation généreuſe, ſe montra ſemblable aux roſeaux légers, que le ſouffle du moindre vent fait pencher tantôt d'un côté, tantôt d'un autre. Ah! que plutôt elle puiſe mériter, d'être comparée à ces chénes antiques qui ont réſiſté aux tempêtes, & que la foudre même n'a pu déraciner! Briſons non fers mais ſans en forger de nouveaux. Regardons au tour de nous, mais auſſi rentrons en nous mêmes; Soyons unis, oublions nos haines, ayons horreur de l'intrigue, & periſſe la mémoire de ceux qui ont appelé le ſoldat Etranger, pour lui faire verſer le ſang de leurs concitoyens, & lui ont ouvert l'entrée de la République.

Nous avons un Roi, nous exiſtons encore, & ſi les obſtacles ne viennent pas de nous mêmes, rien ne pourra nous empêcher de reprendre notre rang parmi les nations. Mais l'entouſiaſme eſt devenu général, & l'amour de la patrie embraſe aujourd'hui tous les cœurs, ſans diſtinction ni d'âge ni de ſexe. Une citoyenne mère de neuf enfans, a voulue n'être parée que de leurs vertus, & ſe

défait de ſes bijoux pour pouvoir ſournir aux beſoins de la République: cette citoyenne eſt ma femme, & la valeur de ſes bijoux équivaut à celle de dix mille fuſils, qui ſeront remis dans les arſenaux de la République à la Diète prochaine, & même plutôt ſi j'en vois la néceſſité.

Quant à notre travail ſur la formation de la Commiſſion de guerre, j'oſe eſperer que nous pourrons l'achever bientôt; & qu'alors nous nous hâterons de paſſer aux véritables beſoins de la République, qui ſont, une armée & des impôts ſuffiſans pour l'entretenir.

Séance du Mercredi 26.

Il y eut dans cette Seance quelques debats, ſur le ſerment qu'auroient à prêter les membres de la Commiſſion de guerre. M. Dembowſki Caſtelan de Czechow, propoſa d'y faire entrer l'obligation de ne jamais recevoir de penſion des cours Etrangères ; quelques Nonces voulurent que les futurs Commiſſaires, euſſent à jurer qu'ils n'en avoient jamais reçu: clauſe, qui exclut de cette Magiſtrature des gens, qui d'après les diſpoſitions actuelles de notre Diète, ne ſe ſeroient probablement pas mis ſur les rangs. Mais la plus grande utilite de ce debat, & de la manière dont il a été traité, eſt de faire trembler tous les déteſtables auteurs de nos maux paſſés.

Le Maréchal de la Diete ayant annoncé que M. L'Ambaſſadeur de Ruſſie, lui avoit fait remettre une note en réponſe à celle où l'on demandoit l'evacuation des armées Russes, il ordonna au ſecretaire d'en faire la lecture.

Note de L'Ambaſſadeur de Ruſſie.

Le Souſſigné Ambaſſadeur extraordinaire & Plénipotentiaire de Sa Majeſté l'Impératrice de toutes les Ruſſies, s'eſt fait un devoir de faire paſſer inceſſamment par un Courier, à Sa Cour, la Note qui lui a été remiſe de la part des Illuſtres Etats Aſſemblés, au ſujet de l'évacuation des troupes. Il ne ſauroit cacher ſa ſurpriſe, de ce que des rapports exagérés, ayent pu annoncer aux Etats de la République une grande Armée Ruſſe, tandis qu'il n'eſt reſté en Pologne, qu'un très petit Corps pour la garde des Magaſins. Un pareil ſéjour & paſſage de troupes, n'eſt jamais enviſagé entre Nations amies & alliées, ſous un point de vu auſſi fâcheux, ſurtout quand un auſſi petit détachement en payant exactement les vivres qui lui ſont fournis, obſerve la diſcipline la plus ſcrupuleuſe. Le Souſſigné dans l'attente des ordres qui lui ſeront donnés, peut aſſurer d'avance Sa Majeſté le Roi & la République, de la ſatisfaction avec laquelle Sa Majeſté Impériale rece-

vra les assurances des sentimens exprimés dans la Note. Ils ont été, & seront toujours justifiés par l'intérêt vif & sincère, que l'Impératrice ne cesse de prendre à la prospérité de la Sérénissime République, & au bien-être en général d'une Nation amie & alliée, dont le sort intéresse le plus essentillement le système politique de la Cour de Russie.

Fait à Varsovie ce 24. Novembre 1788.

C. STACKELBERG.

Séance du Jeudi 27.

Le travail de la Commission, ayant été poussé jusqu'au cinquième point où il étoit question de l'habillement des troupes, le Prince Sapieha Marechal de Lithuanie, prit la parolle & montra les avantages que l'on pourroit retirer d'un costume national, & combien nous avions eu tort d'abandonner le nôtre. Il proposa aux Etats de le faire reprendre à L'armée, & la Loi passa unaniment: effet accoutumé de sa rare & entrainante eloquence.

Séance du Vendredi 28.

M. le Prince Jabłonowski Nonce de Volhynie, trouva dans les débats sur la Commission de guerre, une occasion de parler des

injuſtices que les diſſidents de Pologne, éprouvoient de la part de leur conſiſtoire. Il fut vivement appuyé par les Nonces de Grande Pologne & de Lithuanie; & le public a du naturellement conclure, que s'il eſt vrai que le bien-être des diſſidents, a été le but de S. M. L'Imperatrice de Ruſſie, lors qu'Elle s'eſt immiſcée dans les affaires de Pologne, il l'eſt auſſi que ſes intentions ont été très mal ſecondées.

Séance du Samedi 29.

On a suivi le travail de la veille. M. le Prince Sapieha qui avoit parlé en faveur du coſtume Polonois, a paru aujourd'hui dans ce même costume, ainſi que M. Suchorzewſki Nonce de Kalisz.

§.

„ *Je regarde comme un bonheur, que les Po-*
„ *lonois ayent un habillement particulier; conſer-*
„ *vez avec ſoin cet avantage. Faites exactement*
„ *le contraire de ce que fit ce Czar ſi vanté: que*
„ *le Roi ni les Sénateurs, ni aucun homme pu-*
„ *blic, ne portent jamais d'autre vêtement que*
„ *celui de la nation; & que nul Polonois n'oſe*
„ *paroitre à la cour vêtu à la Françoise.*

JJ. Rouſſeau. Conſidérations ſur le gouvernement de Pologne. Cha: III.